ON06041E

STRATEGIC DIRECTIONS

Ontario Ministry of Education

91-112
ISBN 0-7729-9012-3

© Queen's Printer for Ontario, 1991

93-02030/

Our Purpose

We provide leadership:

- to enable all learners–children, youth, and adults–to develop their full potential, both as individuals and as contributing members of their community;
- to ensure that those who participate in education–learners, teachers, trustees, and administrators–perform to the best of their ability; and
- to help build a prosperous, responsible society.

Our Beliefs

All Ontarians – children, youth, and adults – are entitled to an education that prepares them for the challenges of life. Such challenges can be difficult to meet in a time of constant and dramatic change – in our economy, in our communities, in the nature and role of the family, and in our understanding of learners' needs and capabilities.

All who are involved in education must recognize and take account of these changes, without forgetting that education must also transmit essential values from generation to generation.

If we are successful, we will be able to help shape the changes that are transforming our world. In working towards that goal, we are committed to:

- a new focus on equity;
- lifelong learning;
- an integrated approach to meeting the needs of children, youth, adults, and families.

We believe in a new focus on *equity* because we want to ensure that our education system and what students are able to achieve through it are as fair as possible.

For some time, a goal of education in Ontario has been to provide everyone with equal access to opportunities for learning.

But this is not enough; not all learners are able to take full advantage of their opportunities. Some are hindered by their gender or race. Others find their way blocked by physical disability, geographic

isolation, economic background, traditional attitudes towards age, or their need to learn in ways that differ from those of the majority of students.

The Ministry of Education will strive to reduce these barriers and their effects, working with local communities and other ministries wherever appropriate.

We believe in *lifelong learning*.

Learning does not begin at a certain age. It is not "complete" at the end of a course or program. And it does not always follow a straight path through elementary and secondary school.

People need different kinds of education at different points in their lives. Today's need might be basic literacy; tomorrow's could be an elementary or secondary program, or training in new skills.

Our society needs individuals who can adapt to these ever-changing times. And our education system must help them by being equally adaptable–by being flexible enough so that learning can occur where, when, and in the ways in which it is needed.

We believe that education must meet the needs of our children, youth, adults, and families in an *integrated* way.

Some children and young people come to school frightened, hungry, or neglected–and unable to learn. Adult learners can have their own economic, social, or personal problems to overcome. Too often, we don't deal with these individuals and their concerns in the best way possible; we tend to focus only on how well they learn.

But every learner is a whole person. Therefore, we will look for ways of bridging the gap between our schools and those services that deal with other aspects of everyday life.

In trying to bridge this gap, we will work not only with school boards but with local communities and other ministries.

These are our beliefs in the Ministry of Education. And because we are part of a government that respects certain values, we are committed to putting our beliefs into practice in ways that are consistent with those values.

The government is committed to earning the trust and respect of the people of Ontario through a new kind of *openness*. We will listen to a full range of voices and views, particularly those not previously heard. Because only if all voices are heard can all needs be taken into account.

An important component of openness is *consultation*. And we are committed to consultation–consultation that precedes action.

We are also part of a government that is committed to *accountability*. We will take responsibility for our actions. Having consulted broadly before making decisions, we will communicate the reasons for those decisions clearly and directly. Only if we are clear about our responsibilities can we expect others to be clear about theirs.

Our Role

We are advocates for learning.

We develop policies that guide Ontario's education system.

We set the laws and regulations under which education is provided and we work to ensure that we – and all who are involved in education in this province – remain accountable.

We share responsibility for financing education.

We deliver education directly, where appropriate – through Provincial Schools, for example, which provide elementary and secondary programs for the deaf, blind, and deaf-blind, and through our Independent Learning Centre, which offers a broad range of continuing education programs.

We are responsible for programs that:

- help young people to make the transition from school to work or further training; and
- provide adult basic education, basic skills training, and literacy.

Our Priorities

In light of the changes occurring around us, we are committed to four priorities:

1. *Enabling all learners to reach their potential through initiatives that aim to restructure the educational program from junior kindergarten through secondary school*

2. *Improving the ways in which educational programs are delivered to children, youth, and adults*

3. *Reforming the financing of elementary and secondary education in Ontario*

4. *Improving the ministry as a place to work*

Underlying these priorities is our belief in equity, lifelong learning, and an integrated approach to meeting the needs of children, youth, adults, and their families. These ministry priorities also support the wider government goal of creating a prosperous, responsible society.

By acting on all four priorities–alongside our partners in education and after consulting those affected by our initiatives–we will help prepare Ontarians for the challenges facing them.

1. ***Enabling all learners to reach their potential through initiatives that aim to restructure the educational program from junior kindergarten through secondary school***

If learners are to achieve their potential, they need an education that will serve them throughout their lives, an education that balances skills, knowledge, and creativity.

They need to be able to begin school as early as junior kindergarten, if that is their parents' wish. They need to know what they can be expected to learn as they reach set points in their schooling. They need support and preparation to help them through key transitions–from elementary to secondary school and from school to work or to postsecondary programs. Those enrolled in technological courses need to be sure that what they are studying is up to date and reflects community needs. Perhaps most of all, every learner needs teachers whose training and ability meet the highest standards.

To satisfy these needs, and to ensure that our education system is accountable to the community, we will:

1. restructure programs to ensure that our schools better meet the diverse needs of all Ontarians–needs that can vary according to gender, race, age, physical ability, geographic location, first language, and economic status;

2. develop benchmarks that will describe the basic skills that students can be expected to have mastered by the time they complete Grades 3, 6, 9, and 12;

3. ensure that students get the support and preparation they need as they move from elementary to secondary school and from school to work or to postsecondary programs;

4. integrate more students with special needs into local classrooms;

5. ensure that the content, structure, and governance of teacher education programs reflect the restructuring initiatives;

6. consult widely with all interested parties as we develop and implement the restructuring initiatives.

2. *Improving the ways in which educational programs are delivered to children, youth, and adults*

The children, youth, and adults in our schools have a range of needs–not all of them strictly educational. What's more, these needs vary not only from community to community but from learner to learner.

Our challenge–one we will undertake in co-operation with schools, parents, students, community agencies, and other ministries–is to help Ontario's education system better meet these diverse needs.

To make Ontario's education system more responsive to the varied needs of students, we will:

1. involve parents, students, and other members of the community in the process of defining educational needs and setting priorities;

2. strengthen mechanisms for accountability to ensure that all who are involved in education in Ontario understand their roles and responsibilities–and to ensure that those roles and responsibilities are also understood within the community;

3. work with community agencies, schools, school boards, and other ministries to develop ways of delivering health, recreation, and social services through local schools;

4. help schools and school boards to develop and implement policies that foster gender, racial, and ethnocultural equity;

5. help Ontario's Native people achieve self-government in education;

6. develop an effective adult education policy in collaboration with the Ministry of Skills Development and the Ministry of Colleges and Universities;

7. develop policies and programs that meet the needs of Franco-Ontarians.

3. Reforming the financing of elementary and secondary education in Ontario

Together, the Ontario government and local school boards will spend more than $13 billion on elementary and secondary education this year. That money is an investment in Ontario's future.

The method used to finance education in the province dates back to 1968. Of course times have changed, and many parents and educators are concerned that the existing method has not kept pace with our changing requirements. They believe that it is unable to respond to today's more complex conditions, that it no longer assures equality of opportunity for all Ontario students, and that it does not distribute the fiscal burden fairly among all taxpayers.

Therefore, after consulting widely, we will develop a new method for funding education in Ontario–one that is fair, accountable, flexible, and cost-effective.

To accomplish this reform, we will:

1. publish a discussion paper in which we will put forward the principles that should underlie the financing of education;
2. discuss the proposed principles with interested organizations and individuals;
3. develop a comprehensive database on school board financing that will allow us to devise and analyse various alternative funding arrangements;
4. formulate a series of funding options based on the principles developed during our consultations;
5. promote a new approach to capital funding to encourage the creation of community school facilities which will help to meet a broad range of needs.

4. Improving the ministry as a place to work

If the Ministry of Education is to respond creatively and effectively to society's changing needs, it requires staff members who are enthusiastic, enterprising, and resourceful.

A work force of this calibre can only thrive in an atmosphere of mutual respect, in which personal growth is fostered, new ideas are

welcomed, and all are encouraged to play a meaningful role in planning–both for their future and that of the organization.

To improve the ministry as a place to work, we will:

1. strive to bring work and home lives into closer harmony–by setting up alternative work arrangements, for example;

2. work with staff members to determine what the ministry should be like as a workplace and to plan for any necessary changes;

3. strengthen employment equity and antidiscrimination initiatives by:
   - ensuring that we communicate our policies and programs effectively;
   - implementing new initiatives in career development and mentoring;
   - reviewing recruitment practices to ensure that they are not discriminatory;

4. support workplace health and safety initiatives, encourage new programs, and appoint staff health and safety representatives;

5. support the participation of all staff members in effective training and development activities;

6. ensure that all staff members are able to participate in ministry planning.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ON9604H1F

Ontario
Ministère de l'Éducation

91-112
ISBN 0-7729-9012-3

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1991

Notre but

Exercer un leadership axé sur :

- le plein épanouissement des apprenants et apprenantes de tout âge, à la fois en tant que personnes et en tant que membres actifs de leur communauté;
- la participation optimale de toutes les personnes qui interviennent en éducation, que ce soit en qualité d'apprenant ou apprenante, d'enseignant ou enseignante, de conseiller ou conseillère scolaire, ou d'administrateur ou administratrice; et
- la création d'une société prospère et responsable.

Nos convictions

Les Ontariens et Ontariennes – enfants, jeunes et adultes – ont tous droit à une éducation qui les prépare à relever les défis de la vie. Ces défis peuvent sembler difficiles à surmonter en cette période de changements constants et souvent brusques qui viennent modifier notre économie, nos communautés, la nature et le rôle de la famille, de même que notre perception des besoins et possibilités des apprenants et apprenantes.

Toutes les personnes œuvrant en éducation doivent reconnaître ces changements et en tenir compte sans oublier que le système d'éducation doit également transmettre les valeurs essentielles d'une génération à l'autre.

Si nous réussissons, nous pourrons contribuer à orienter les changements qui transforment notre monde. C'est dans cet esprit que nous nous engageons à favoriser :

- une nouvelle focalisation sur l'équité;
- l'apprentissage toute la vie durant;
- une façon intégrée de répondre aux besoins des enfants, des jeunes, des adultes et des familles.

Nous tenons à une nouvelle focalisation sur *l'équité* parce que nous voulons nous assurer que notre système d'éducation soit aussi équitable que possible et fasse justice à tous les apprenants et apprenantes.

Depuis un certain temps déjà, l'un des buts de l'éducation en Ontario consiste à offrir à toute la population l'égalité d'accès aux possibilités d'apprentissage.

Mais cela ne suffit pas; ce ne sont pas tous les apprenants ni toutes les apprenantes qui sont en mesure de profiter pleinement des possibilités d'apprentissage qui leur sont offertes. Certaines personnes se heurtent à des obstacles du fait de leur sexe ou de leur race. Pour d'autres, la voie est obstruée à cause d'un handicap physique, de l'isolement géographique, de problèmes économiques, des attitudes traditionnelles envers le vieillissement ou d'un besoin d'apprendre d'une façon différente.

Le ministère de l'Éducation s'efforcera de réduire ces obstacles en travaillant en collaboration avec les diverses communautés à l'échelon local, de même qu'avec les autres ministères.

Nous préconisons *l'apprentissage toute la vie durant*.

L'apprentissage ne commence pas à un âge précis, ni ne se termine à la fin d'un cours ou d'un programme. De même, il ne suit pas toujours un parcours linéaire et ininterrompu du début des études élémentaires à la fin des études secondaires.

Les gens ont besoin de differents types de formation à différents moments de leur vie. Aujourd'hui, ils ont peut-être besoin d'apprendre à lire et à écrire; demain, il leur faudra peut-être un programme d'études élémentaires ou secondaires, ou encore une formation leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences.

Notre société a besoin de personnes capables de s'adapter à cette période d'évolution constante. Pour les aider, notre système d'éducation doit être assez flexible pour que l'apprentissage puisse se produire en temps et lieux utiles et de la façon propice.

Nous estimons que l'éducation doit répondre aux besoins des enfants, des adolescents et adolescentes, des adultes et des familles d'une façon *intégrée*.

Il y a des enfants et des jeunes qui arrivent à l'école effrayés, affamés ou négligés – et, de ce fait, incapables d'apprendre. Pour leur part, les apprenants et apprenantes adultes sont dans bien des cas aux prises avec des problèmes économiques, sociaux ou personnels. Trop souvent, nous n'accordons pas à ces personnes et à leurs préoccupations toute l'attention voulue; nous avons plutôt tendance à nous occuper strictement de leur réussite scolaire.

Pourtant, chaque apprenant ou apprenante est une personne à part entière. Par conséquent, nous chercherons des moyens d'établir un rapprochement entre nos écoles et les services qui s'occupent des autres aspects de la vie quotidienne.

À cette fin, nous travaillerons non seulement avec les conseils scolaires, mais aussi avec les diverses communautés et les autres ministères.

Voilà qui résume les convictions du ministère de l'Éducation. Comme nous faisons partie d'un gouvernement qui respecte certaines valeurs, nous nous engageons à mettre nos convictions en pratique en tenant compte de ces valeurs.

Le gouvernement tient à gagner la confiance et le respect de la population ontarienne en faisant preuve d'*ouverture*. Nous écouterons une vaste gamme d'opinions, particulièrement de la part de personnes jamais entendues auparavant. Car ce n'est qu'en entendant tous les points de vue que nous pourrons tenir compte de tous les besoins.

L'un des éléments importants de cette ouverture est la *consultation*. Nous nous engageons à la consultation, laquelle consultation précédera d'ailleurs toute action.

Nous faisons aussi partie d'un gouvernement qui tient à *rendre des comptes*. Nous assumerons la responsabilité de nos actes. Comme nous aurons procédé à une consultation étendue avant de prendre quelque décision, nous communiquerons clairement et directement les raisons à l'appui de toute décision ainsi prise. Il nous faut établir et énoncer clairement nos responsabilités si nous voulons que les autres fassent de même.

Notre rôle

Nous plaidons en faveur de l'apprentissage.

Nous élaborons les politiques qui guident le système d'éducation de l'Ontario.

Nous établissons les lois et règlements en vertu desquels l'éducation est fournie et nous veillons à ce que nous – et toutes les personnes œuvrant dans le domaine de l'éducation en Ontario – continuions à rendre des comptes.

Nous partageons la responsabilité du financement de l'éducation.

Nous assurons directement la prestation de certains services éducatifs, notamment par le biais des écoles provinciales, qui offrent des programmes d'études élémentaires et secondaires aux élèves sourds, aveugles ou sourds et aveugles, ainsi que par l'entremise de notre Centre d'études indépendantes, qui offre toute une gamme de programmes d'éducation permanente.

Nous sommes responsables des programmes qui :

- aident les jeunes à traverser avec succès la période de transition de l'école au monde du travail ou à une formation supplémentaire; et
- sont axés sur l'éducation de base des adultes, la formation de base et l'alphabétisation.

Nos priorités

À la lumière des changements qui se produisent autour de nous, quatre priorités nous tiennent à cœur :

1. *Permettre aux apprenants et apprenantes de s'épanouir pleinement grâce à des initiatives qui ont pour objet de restructurer les programmes d'enseignement, du jardin d'enfants jusqu'à la fin de l'école secondaire.*

2. *Améliorer la prestation des programmes d'enseignement destinés aux enfants, aux jeunes et aux adultes.*

3. *Réaliser la réforme du financement de l'éducation en Ontario, tant au palier élémentaire qu'au palier secondaire.*

4. *Améliorer le ministère comme lieu de travail.*

Ces priorités ont toutes comme objectifs sous-jacents l'équité, l'apprentissage toute la vie durant et une façon intégrée de répondre aux besoins des enfants, des jeunes, des adultes et de leur famille. Ces priorités du ministère appuient également l'objectif global du gouvernement, qui est de bâtir une société prospère et responsable.

En travaillant de front aux quatre priorités en compagnie de nos partenaires en éducation et après consultation des personnes et groupes concernés par ces initiatives, nous contribuerons à préparer la population de l'Ontario aux défis qui l'attendent.

1. Permettre aux apprenants et apprenantes de s'épanouir pleinement grâce à des initiatives qui ont pour objet de restructurer les programmes d'enseignement, du jardin d'enfants jusqu'à la fin de l'école secondaire.

Pour que les apprenants et apprenantes puissent s'épanouir pleinement, c'est-à-dire donner toute leur mesure, ils ont besoin d'une éducation qui leur sera utile tout au long de leur vie, d'une éducation qui permet un équilibre entre les habiletés, les connaissances et la créativité.

Les apprenants et apprenantes doivent avoir la possibilité de commencer l'école dès le jardin d'enfants, si tel est le souhait de leurs parents. Ils doivent savoir ce qu'en théorie ils devront apprendre aux diverses étapes de leur scolarité. Ils ont besoin d'appui et de préparation pendant les périodes de transition clés : de l'élémentaire au secondaire et de l'école au marché du travail ou aux programmes postsecondaires. Ceux qui s'inscrivent aux programmes d'études technologiques veulent avoir la certitude que ce qu'ils étudient est à la fine pointe du savoir et correspond aux besoins de la collectivité. Mais par-dessus tout, chaque apprenant ou apprenante a besoin d'enseignants et d'enseignantes dont la formation et la compétence répondent aux normes les plus élevées.

Pour répondre à ces besoins et pour nous assurer que notre système scolaire peut rendre des comptes à la collectivité, nous allons :

1. restructurer les programmes pour garantir que nos écoles répondent mieux aux divers besoins de tous les Ontariens et Ontariennes, besoins qui peuvent varier selon le sexe, la race, l'âge, la capacité physique, la situation géographique, la langue maternelle et la situation économique;

2. établir des seuils-repères qui décriront les compétences de base que les élèves devront être en mesure de maîtriser au terme de la 3e, 6e, 9e et 12e année;

3. garantir aux élèves l'appui et la préparation nécessaires à leur passage de l'élémentaire au secondaire et de l'école au marché du travail ou aux programmes postsecondaires;

4. intégrer plus d'élèves ayant des besoins spéciaux dans les classes ordinaires;

5. garantir que le contenu, la structure et la gestion des programmes de formation du personnel enseignant reflètent les initiatives de la refonte; et

6. consulter largement toutes les parties intéressées pendant l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives de la refonte.

2. *Améliorer la prestation des programmes d'enseignement destinés aux enfants, aux jeunes et aux adultes.*

Les enfants, les jeunes et les adultes de nos écoles ont de nombreux besoins qui ne sont pas tous de nature scolaire. De plus, ces besoins varient non seulement d'une collectivité à l'autre, mais aussi d'une personne à l'autre.

Notre défi est d'aider le système scolaire de l'Ontario à mieux répondre à ces divers besoins. Nous allons relever ce défi en collaboration avec les écoles, les parents, les élèves, les groupes communautaires et les autres ministères.

Pour faire en sorte que le système scolaire de l'Ontario soit plus ouvert aux divers besoins des élèves, nous allons :

1. demander aux parents, aux élèves et aux autres membres de la collectivité de participer à la définition des besoins scolaires et à l'établissement des priorités;

2. renforcer les mécanismes servant à rendre des comptes afin de nous assurer que tous les intervenants et intervenantes en éducation comprennent leur rôle et leurs responsabilités; nous nous assurerons aussi que la collectivité comprenne bien ces rôles et responsabilités;

3. travailler avec les groupes communautaires, les écoles, les conseils scolaires et les autres ministères pour concevoir des façons d'assurer la prestation des services sociaux, récréatifs et de santé au sein des écoles;
4. aider les écoles et les conseils scolaires à élaborer et à mettre en œuvre des politiques qui favorisent l'équité sexuelle, raciale et ethnoculturelle;
5. favoriser l'autonomie des autochtones de l'Ontario en matière d'éducation;
6. élaborer une politique efficace d'éducation des adultes avec la collaboration du ministère de la Formation professionnelle et du ministère des Collèges et Universités;
7. élaborer des politiques et des programmes qui répondent aux besoins de la communauté franco-ontarienne.

3. Réaliser la réforme du financement de l'éducation en Ontario, tant au palier élémentaire qu'au palier secondaire.

De concert, le gouvernement de l'Ontario et les conseils scolaires consacrerons plus de 13 milliards de dollars à l'éducation élémentaire et secondaire cette année. Cet argent représente un investissement dans l'avenir de l'Ontario.

La méthode utilisée pour financer l'éducation dans la province date de 1968. Bien entendu, les temps ont changé, et de l'avis de nombreux parents, éducateurs et éducatrices, la méthode actuelle a pris de l'âge et laisse maintenant à désirer. D'après eux, cette même méthode ne répond plus aux réalités plus complexes d'aujourd'hui, elle n'assure désormais plus l'égalité des chances pour toutes et tous les élèves de l'Ontario et elle ne distribue pas le fardeau fiscal de manière équitable entre les contribuables.

Aussi, à l'issue d'une vaste consultation, entendons-nous élaborer une nouvelle méthode de financement de l'éducation en Ontario. Équitable, souple et économique, cette méthode permettra de rendre des comptes.

Pour réaliser cette réforme, nous allons :

1. publier un document de travail qui mettra de l'avant les principes qui devraient sous-tendre le financement de l'éducation;

2. discuter des principes proposés avec les personnes et les groupes intéressés;

3. constituer une base de données exhaustive sur le financement des conseils scolaires qui nous permettra de concevoir et d'analyser d'autres possibilités de financement;

4. formuler une série d'options de financement basées sur les principes élaborés au cours de nos consultations; et

5. promouvoir un modèle de financement des immobilisations qui favorise l'aménagement d'installations scolaires pouvant répondre aux multiples besoins de la communauté.

*4. **Améliorer le ministère comme lieu de travail.***

Pour que le ministère de l'Éducation puisse répondre de manière créative et efficace aux besoins changeants de la société, il lui faut un personnel enthousiaste, débordant de ressources et plein d'initiative.

Une main-d'œuvre de ce calibre ne peut bien se développer que dans une atmosphère de respect mutuel, une atmosphère où la croissance personnelle est favorisée, où les idées nouvelles sont appréciées et où tous et toutes sont encouragés à jouer un rôle significatif dans la planification de leur avenir personnel et de celui du ministère.

NOS PRIORITÉS

Pour améliorer le ministère comme lieu de travail, nous allons :

1. nous efforcer d'harmoniser le travail et la vie personnelle grâce à des horaires de rechange, par exemple;

2. travailler avec les membres du personnel pour déterminer à quoi le ministère devrait ressembler comme lieu de travail et pour planifier tout changement nécessaire;

3. renforcer l'équité d'emploi et les initiatives pour contrecarrer la discrimination :
   - en nous assurant que nous communiquons nos politiques et nos programmes de manière efficace;
   - en mettant en œuvre de nouvelles initiatives en matière de perfectionnement professionnel et de mentorat;
   - en modifiant les pratiques d'embauche pour nous assurer qu'elles ne sont pas discriminatoires;

4. appuyer les initiatives en matière de santé et de sécurité en milieu de travail, promouvoir la création de nouveaux programmes et nommer des représentants et représentantes du personnel pour la santé et la sécurité au travail;

5. encourager la participation de tous les membres du personnel à des activités de formation et de perfectionnement professionnel; et

6. garantir à tous les membres du personnel la possibilité de participer aux activités de planification du ministère.